

Dans son programme d'APD, le Canada continuera sur sa lancée en ce qui a trait aux démarches qui sont axées sur les besoins des particuliers et qui reconnaissent toute la gamme des considérations influant sur les niveaux de population. Afin de souligner cet appui, le Canada s'est engagé à maintenir et, dans la mesure du possible, à accroître son appui aux activités démographiques. De plus, il a pris cet engagement à un moment où le programme d'APD fait face à des restrictions budgétaires.